



Charte ÉCO-FESTIVAL



AVIGNON
Ville d'exception

Le respect de l'environnement et le Développement Durable sont de la responsabilité de tous. C'est pourquoi, dès 2015 la Ville d'Avignon en collaboration avec : la Communauté d'agglomération du Grand Avignon (GA), le Festival d'Avignon (FA) et Avignon Festival & Compagnies (AF&C) se sont engagés dans une démarche visant à faire du festival d'Avignon des événements éco-responsables.

Ainsi, de nombreuses actions environnementales, économiques, sociétales et de gouvernance ont été planifiées et entreprises chaque année depuis cette première édition. En trois ans, elles ont permis de mettre en lumière les priorités. Traitements des déchets, développement des déplacements doux, économie des ressources naturelles, mais aussi développement d'achats responsables par les collectivités et sensibilisation des festivaliers par le biais de la communication en constituent les principales.

En proposant aux partenaires une **Charte**, véritable support d'engagement et de mobilisation des moyens, tant humains, que techniques ou financiers, il s'agit d'accompagner chacun dans la réussite de nos ambitions.

Celle-ci devrait permettre de définir les enjeux d'écologie urbaine et de développement durable dans la préparation et le déroulement des festivals, mais aussi de spécifier sur la base d'un socle durable des propositions et/ou des objectifs évolutifs concrets d'amélioration à atteindre à court, moyen et long terme.

Grâce à l'analyse des bilans des éditions 2016 et 2017, ce « socle dur » et ces « propositions d'amélioration » peuvent être aujourd'hui définies.

Le développement de nos festivals ne peut et ne doit se faire que de manière durable.

Cécile HELLE,
Maire d'Avignon,

Jean-Marc ROUBAUD,
Président du Grand Avignon,

Olivier PY,
Directeur du Festival d'Avignon,

Pierre BEFFEYTE,
Président d'Avignon Festival & Compagnies



ENGAGEMENT 1

Réduire l'emploi des supports papiers et intégrer des critères respectueux de l'environnement à l'ensemble des supports de communication

Fiches -actions « socle » (Court terme) :

Ville - AF&C : réglementer l'affichage sur l'espace public et les devantures des salles de spectacle. Co-construction des règles dès janvier 2018 pour une information préalable aux compagnies à partir des mois de février - mars.

Ville - AF&C : transmettre de façon dématérialisée, un « Guide des Bonnes Pratiques en terme d'affichage » à l'attention des compagnies de théâtre.

Fiches-actions « améliorations »(Moyen et Long Terme) :

Les 4 partenaires : programmer 4 COTECH en amont du festival (octobre - février - avril - mai).

AF&C - Ville : présence nécessaire de la ville aux deux réunions organisées par AF&C (celles des compagnies et celle des théâtres).

Les 4 partenaires : Diminuer l'usage des supports papier par la sensibilisation.

Ville - AF&C : réunir chaque année dès le mois de mai l'ensemble des afficheurs dans le cadre d'une sensibilisation pédagogique.

Ville : réglementer dès 2018 les distributions de journaux hors partenaires (Les indépendants).

Ville - GA - AF&C : améliorer le recyclage des affiches et des flyers (à définir par rapport à 2017 pour 2018). Moyens de mise en œuvre pour trier et tracer les matériaux à recycler au cours du festival (affiches tombées, décrochées). Suivi jusqu'à la phase de valorisation du prestataire pour quantifier les tonnages valorisés.

Les 4 partenaires : intégrer systématiquement des critères environnementaux pour tous les supports papiers (recyclage, encre, dématérialisation).

Ville : mise en place d'une participation aux frais d'enlèvement sous forme de forfaitisation liée à la pose « sauvage » d'affiches.



ENGAGEMENT 2

Organiser une gestion cohérente et collaborative de la Propreté (Ville) de la Collecte (GA), et de son tri (GA, AF&C, FA)

Socle et améliorations : Fiches Action des partenaires concernés.

Ville - G.A. : poursuivre et améliorer la qualité et la coordination des prestations propreté et collecte (suivant les bilans présentés du pôle Vivre La Ville, les réussites à poursuivre, les axes d'améliorations et engagements transversaux entre les deux collectivités sur le Court, Moyen et Long Terme (déclinées par fiches de suivi des actions pour une meilleure réactivité de la collecte et de la propreté).

Ville- G.A. AF&C- Festival AVIGNON : optimiser la collecte et poursuivre la valorisation des affiches/cartons pendant et après le festival associant les 4 partenaires : Ville -GA- AF&C- Festival Avignon) réaliser un chiffrage à CT et MT pour fixer des objectifs quantifiables 2017/2018.

Ville - G.A- AF&C- Festival AVIGNON : poursuivre et améliorer la gestion des déchets recyclables afin d'augmenter quantitativement la collecte de tri sélectif (exemple : récupérer le papier en fin de festival dans les lieux de spectacles).

G.A.- Festival AVIGNON : optimiser la fréquence de la collecte du verre, et améliorer les tonnages collectés.

Ville G.A - AF&C : poursuivre et améliorer les investissements dans des équipements nouveaux, spécifiques, à placer sur le voie publique pour optimiser et améliorer la collecte et le tri (suivant l'exemple des corbeilles Bi-flux – extension de son développement sur l'ensemble des abords des lieux de spectacle).

Les 4 partenaires : poursuivre et améliorer la collaboration avec les structures d'insertion par le travail, qui participent aux enjeux du tri, du nettoiement et de la valorisation du papier.



ENGAGEMENT 3 :

Créer les conditions pour des déplacements propres.

Socle et fiches -actions des partenaires concernés.

Ville : poursuivre l'apaisement de la circulation par la limitation de la vitesse, zone 20, zone de rencontre...

Ville : lutter contre le stationnement non réglementaire sur l'ensemble de la Ville, par une mobilisation active de la Police Municipale et des ASVP.

Améliorations et fiches -actions des partenaires concernés.

Ville : dans le cadre du nouveau schéma durable accessibilité, décentraliser le stationnement, le relier par des modes vertueux. Faciliter et prioriser les modes de déplacement doux. Proposer des modèles d'apaisement. Redonner de la performance aux transports en Commun.

Ville : améliorer et optimiser la gestion des PASS.

AFC- Festival Avignon : étudier la provenance des festivaliers, leurs réflexes, leurs modes de déplacement, etc.

Ville - G. A. : améliorer l'information de l'offre de stationnement courte et longue durée.

Ville - AF&C-Festival AVIGNON : étudier la mise en place de parkings spécifiques pour les compagnies.

Les 4 partenaires : poursuivre et améliorer les déplacements des partenaires avec des véhicules propres.

Les 4 partenaires : inclure la prise en compte des jeunes enfants et poussettes, ainsi que les transports et accès aux handicapés.

Socle et fiches actions des partenaires concernés :

Ville - G.A. : ajuster l'offre vélo pop (à voir avec les équipes techniques si un ajustement est nécessaire et si le dispositif donne satisfaction aux festivaliers).

Ville - G.A. : augmenter l'utilisation des moyens de transport propres en Intra et Extra-Muros (navettes à partir des P+R, cartographie des bornes vélos).

Promouvoir le covoiturage et les déplacements alternatifs à la voiture

Améliorations et fiches actions des partenaires concernés.

G.A. : améliorer l'information de l'offre transport : plan - application, amplitudes - fréquences de passage, mis en œuvre de la billettique numérique.

Ville : multiplier les possibilités d'accroches vélo sur l'ensemble du territoire.

Ville, G.A. AFC- Festival AVIGNON : encourager le covoiturage (identifier des lieux de stationnement covoiturage et site de communication).

Ville-G. A. : améliorer le comportement des vélos - information obligatoire transmis par les loueurs par l'intermédiaire de la Police Municipale.

Ville-G. A. : développer l'offre de transport, dont la mise en place de navettes en soirée.

Les 4 partenaires : améliorer la communication en terme de panneaux indication jalonnements dynamiques, applications, et plan interactifs indiquant les parkings (payants et non payants).

Les 4 partenaires : développer le partenariat (loueurs de vélo, offrir des espaces publics-> Tours des remparts, Personnes à Mobilité Réduite) SNCF, covoiturage, horaires (sondages d'où viennent les festivaliers) Bus EDGAR, car 13, Bus des 3 départements L.E.R, (SNCF), S.L.O.

ENGAGEMENT 4 :

Intégrer des critères environnementaux dans les prestations et les accessoires promotionnels.

Socle et fiches actions des partenaires concernés.

Restauration/Alimentation/circuits courts.

AF&C-Festival Avignon : définir les critères de choix de prestataires (produits locaux - artisanaux - bio...).

Festival Avignon : communiquer l'offre des lieux de restauration auprès des compagnies.

Améliorations et fiches actions des partenaires concernés.

Ville - AF&C : construire une stratégie, prendre contact avec les partenaires professionnels de la restauration. (Restauration : marché de producteur 2 fois par semaine mercredi et dimanche soir).

Ville : mise en place de plate formes de livraisons « tampon ».

Ville : en ce qui concerne les déchets : programmer une à deux réunions avant le démarrage du festival, avec association des commerçants et professionnels d'Avignon.



ENGAGEMENT 5 :

Réduire les consommations eau, énergie

Socle et fiches actions des partenaires concernés.

Ville : poursuivre le développement des équipements en terme d'offre de sanitaires publics (parkings).

Améliorations et fiches actions des partenaires concernés.

Ville- AF&C- Festival AVIGNON: poursuivre le programme d'amélioration des locaux et salles de spectacle municipales (isolation, éclairage, rafraîchissement).

AF&C- Festival AVIGNON : identifier les lieux de spectacles équipés d'éclairages à LED.

ENGAGEMENT 6 :

Réduire les nuisances sonores et améliorer la qualité de l'air

Socle et fiches actions des partenaires concernés :

Nuisances sonores

Ville : poursuivre les contrôles des volumes sonores.

Améliorations et fiches actions des partenaires concernés.

Qualité de l'air :

Ville - G.A. : développer les engins et véhicules électriques (bus électriques, bennes de collectes et colonnes de verre, choix des horaires et rythmes de passage).



ENGAGEMENT 7 :

Communiquer sur la démarche environnementale et former les différents intervenants

Améliorations Fiche – action.

Ville – G.A. et AF&C : participation des 3 partenaires au Village du OFF pour rappeler les enjeux.

Ville – G.A. AF&C, F.A. : mettre en œuvre des actions de sensibilisation. Exemple conférence sur l'environnement et la qualité de l'air.

Créer un Label spécifique Éco-festival – 4 signataires (outil qui permet de communiquer, de progresser, de valoriser) Identité visuelle-Label Spécifique Festival(S) , pour l'ensemble des acteurs du Festival. Marque (s'inspirer d'exemples concrets) Etoile objectifs (bronze, argent, or) La mascotte.

Pourquoi ?

Valoriser les actions de développement durable favorise la promotion de la manifestation et suscite l'intérêt des médias. La Publication d'un bilan environnemental de l'Éco-Festival permet d'informer les participants sur l'impact de leurs actions en matière d'environnement et sensibilise les festivaliers et les citoyens présents grâce à une large diffusion.

Une session de formation à destination des personnes intervenant sur la manifestation permet de présenter l'intérêt de la démarche engagée sur le plan environnemental et de rappeler les gestes qui leur seront demandés (tri des déchets, économies en eau-énergie).

Comment faire ?

Informer (installation de points d'information).

Préciser dans des supports les engagements des organisateurs.

Évaluer et communiquer « pendant après » l'événement et mobiliser des moyens pour cela (spectacle, trophée, club...).

Formation et information des personnels des 4 partenaires : favoriser l'adhésion et l'exemplarité des acteurs, éléments moteurs de réussite du projet.



Annexe à la charte Éco-Festival

Le respect de l'environnement et le Développement Durable sont de la responsabilité de tous. C'est pourquoi, depuis le 19 Juin avec la fédération des Commerçants et des Artisans d'Avignon s'engage dans une démarche visant à faire du festival d'Avignon des événements éco-responsables.

AAinsi, de nombreuses actions environnementales, économiques, sociétales et de gouvernance ont été planifiées et entreprises chaque année depuis cette première édition. En trois ans, elles ont permis de mettre en lumière les priorités. Traitements des déchets, développement des déplacements doux, économie des ressources naturelles, mais aussi développement d'achats responsables par les collectivités et sensibilisation des festivaliers par le biais de la communication en constituent les principales. En proposant à la Fédération des Commerçants et des Artisans d' AVIGNON une Chartre, véritable support d'engagement et de mobilisation des moyens, tant humains, que techniques ou financiers, il s'agit d'accompagner chacun dans la réussite de nos ambitions.

Celle-ci devrait permettre de définir les enjeux d'écologie urbaine et de développement durable dans la préparation et le déroulement des festivals, mais aussi de spécifier sur la base d'un socle durable des propositions et/ou des objectifs évolutifs concrets d'amélioration à atteindre à court, moyen et long terme. Grâce à l'analyse des bilans des éditions 2016 et 2017, ce « socle dur » et ces « propositions d'amélioration » peuvent être aujourd'hui définies. Le développement de nos festivals ne peut et ne doit se faire que de manière durable.

Cécile HELLE,
Maire d'Avignon,

Patrick VACARIS,
Président du Grand Avignon,

Olivier PY,
Directeur du Festival d'Avignon,

Pierre BEFFEYTE,
Président d'Avignon Festival & Compagnies

Claude TUMINNO
Président de la fédération des Commerçants et des Artisans d'AVIGNON

ENGAGEMENT 1

Réduire l'emploi des supports papiers et intégrer des critères respectueux de l'environnement à l'ensemble des supports de communication

Fiches-actions « améliorations (Moyen et Long Terme) :

Participer au 4 COTECH en amont du festival (octobre - février - avril - mai).

Présence nécessaire **de la Fédération des Commerçants et des Artisans d'Avignon** aux deux réunions organisées par AF&C (celles des compagnies et celle des théâtres).

Diminuer l'usage des supports papier par la sensibilisation.

ENGAGEMENT 2

Socle et améliorations : Fiches Action des partenaires concernés.

Poursuivre et améliorer la gestion des déchets recyclables afin d'augmenter quantitativement la collecte de tri sélectif (exemple : récupérer le papier en fin de festival dans les lieux de spectacles).

ENGAGEMENT 3

Créer les conditions pour des déplacements propres.

Améliorer l'information de l'offre de stationnement courte et longue durée.

Développer le partenariat et l'usage de véhicules de livraison alternatifs (loueurs de vélo, vélo cargo, ..) ;

ENGAGEMENT 4

Intégrer des critères environnementaux dans les prestations et les accessoires promotionnels.

Socle et fiches actions des partenaires concernés.

Restauration/Alimentation/circuits courts.

Définir les critères de choix de prestataires (produits locaux - artisanaux - bio...).

Améliorations et fiches actions des partenaires concernés.

Construire une stratégie sur les enjeux de restauration et d'alimentation.

Améliorer l'information de l'offre de stationnement courte et longue durée.

Développer le partenariat et l'usage de véhicules de livraison alternatifs (locuteurs de vélo, vélo cargo, ..) ;

ENGAGEMENT 5

Réduire les consommations eau, énergie

Améliorations et fiches actions des partenaires concernés.

Poursuivre le programme d'amélioration des locaux commerciaux et artisanaux (isolation, éclairage, rafraîchissement).

ENGAGEMENT 6

Réduire les nuisances sonores et améliorer la qualité de l'air

Socle et fiches actions des partenaires concernés :

Améliorations et fiches actions des partenaires concernés.

Qualité de l'air :

Développer les engins et véhicules électriques (transport de livraison électrique, vélo cargo, borne de recharge,...).

ENGAGEMENT 7

Communiquer sur la démarche environnementale et former les différents intervenants

Améliorations Fiche – action.

Participation au Village du OFF pour rappeler les enjeux.

Mettre en oeuvre des actions de sensibilisation. Exemple conférence sur l'environnement et la qualité de l'air.

Participer à la création d'un Label spécifique Éco-festival – 5 signataires (outil qui permet de communiquer, de progresser, de valoriser) Identité visuelle-Label Spécifique Festival(S) , pour l'ensemble des acteurs du Festival. Marque (s'inspirer d'exemples concret) Etoile objectifs (bronze, argent, or) La mascotte.

Pourquoi ?

Valoriser les actions de développement durable favorise la promotion de la manifestation et suscite l'intérêt des médias. La Publication d'un bilan environnemental de l'Éco-Festival permet d'informer les participants sur l'impact de leurs actions en matière d'environnement et sensibilise les festivaliers et les citoyens présents grâce à une large diffusion.

Une session de formation à destination des personnes intervenant sur la manifestation permet de présenter l'intérêt de la démarche engagée sur le plan environnemental et de rappeler les gestes qui leur seront demandés (tri des déchets, économies en eau-énergie).

Comment faire ?

Informer (installation de points d'information).

Préciser dans des supports les engagements des organisateurs.

Évaluer et communiquer « pendant après » l'événement et mobiliser des moyens pour cela (spectacle, trophée, club...).

Formation et information des personnels des 4 partenaires : favoriser l'adhésion et l'exemplarité des acteurs, éléments moteurs de réussite du projet.

Claude TUMMINO

Président de la fédération des Commerçants et des Artisans d'AVIGNON